



Pour information — document sans caractère officiel

EMBARGO:

1^{er} mars 2006

00:01 heure (GMT)

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le contrôle international des drogues est fondé depuis des années sur un modèle supposant une relation simpliste entre l'offre de drogues et la demande dont elles font l'objet. Aujourd'hui, on s'aperçoit qu'il s'agit en fait de l'un des problèmes les plus complexes auxquels le monde soit confronté et qu'on ne peut le résoudre par des mesures de pure forme.

Comme l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) l'a montré dans son rapport annuel pour 2004, le phénomène d'interaction entre l'offre et la demande de drogues est tout sauf simple et direct. Il en va de même pour le développement alternatif, question que l'Organe a choisi d'examiner dans le premier chapitre du rapport présenté cette année.

Par développement alternatif, on entendait il y a une trentaine d'années la substitution de cultures. On parlait du principe que les cultures illicites destinées à la production de drogues, notamment le pavot à opium et la feuille de coca, pourraient être remplacées par des cultures commerciales licites qui procureraient aux cultivateurs des revenus analogues, voire supérieurs. Suivant cette hypothèse relativement simple, les cultures illicites perdraient alors de leur attrait, ce qui réduirait l'offre de matières premières et, partant, la consommation de drogues.

Or, l'expérience l'a montré, une démarche aussi restrictive et mécanique n'a guère été efficace, même s'il y a eu des exemples isolés d'activités de développement alternatif couronnées de succès.

Dans la pratique, ainsi qu'il ressort des tentatives faites en matière de substitution de cultures, il est beaucoup plus difficile qu'on ne le pensait initialement de mettre fin aux cultures illicites dont sont extraites les drogues et d'en encourager d'autres. On sait aujourd'hui que les programmes de substitution ne peuvent porter leurs fruits que si les cultivateurs disposent d'une solution de rechange économiquement viable et que de tels programmes doivent être associés à des activités de répression et à des mesures de prévention de la toxicomanie. Par ailleurs, ces initiatives auront des chances d'aboutir uniquement si elles sont conçues et mises en œuvre dans une optique à long terme, et non comme une solution transitoire.

À l'heure actuelle, le développement alternatif est envisagé comme un processus continu qui, pour réussir, nécessite la participation des communautés visées, c'est-à-dire les producteurs de cultures illicites. L'objectif consistant à empêcher et, à terme, à éliminer les cultures illicites des plantes dont sont extraites les drogues s'inscrit dans le cadre d'efforts de développement durable et d'une solution globale et permanente au problème des drogues illicites. Il s'agit donc d'offrir, selon une démarche intégrée, des modes de subsistance légitimes aux personnes dont la seule source de revenu était le commerce de la drogue. Force est de constater que, jusqu'à présent, les politiques de développement alternatif ont essentiellement privilégié les cultivateurs de pavot à opium et de feuille de coca, négligeant les nombreux cultivateurs de plants de cannabis qui, de par le monde, se trouvent dans des situations similaires. Comme dans le cas des opioïdes et de la cocaïne, la hausse de la consommation de cannabis ne saurait être enrayerée si l'on ne s'intéresse pas également à l'offre, en adoptant de la même façon des programmes durables de développement alternatif.



*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****1^{er} mars 2006****00:01 heure (GMT)**

Cela étant, la notion de développement alternatif doit, à mon avis, être élargie encore plus, pour s'étendre au-delà des communautés rurales qui cultivent des plantes illicites. Il semble que, pour avoir un véritable impact sur le problème mondial de la drogue, un tel développement doit s'ouvrir davantage et tenir compte des besoins des nombreux autres groupes concernés par l'abus de drogues. Bon nombre de communautés, notamment dans les grandes agglomérations, sont à ce point engluées dans le problème de la drogue qu'elles méritent une attention et une intervention immédiates. Elles ne vivent pas dans des zones de montagne reculées, mais sont néanmoins isolées, voire encore plus marginalisées que celles qui cultivent des plantes illicites.

L'abus de drogues est – on le sait – lié à la misère, au chômage et à certaines formes de délinquance. Ces éléments, pris individuellement ou collectivement, ne sont pas plus une cause de la toxicomanie que celle-ci n'est la seule cause de la criminalité, de la pauvreté et du chômage. Cependant, ces conditions défavorables et ces comportements néfastes coexistent souvent et se renforcent mutuellement. À cet égard, pour peu que des drogues soient aisément accessibles, le mode de vie criminel qui va de pair avec l'abus de drogues peut paraître plus simple et plus attrayant que des activités légitimes. L'idée est donc d'appliquer les principes du développement alternatif, au sens le plus large du terme, aux milieux urbains socialement marginalisés, et non seulement aux régions rurales reculées sur lesquelles on avait jusqu'à présent ciblé les efforts. Une action globale et soutenue s'avère nécessaire pour lutter contre le dénuement social et créer d'autres occupations et modes de vie légitimes.

En raison de la symbiose qu'entretiennent l'offre et la demande, une application bien plus large du développement alternatif aux sociétés tant rurales qu'urbaines procurera plus de dividendes qu'une action qui se limite aux unes ou aux autres. Les agriculteurs vivant en milieu rural tout comme les citadins socialement marginalisés ont besoin de moyens de subsistance légitimes et y ont droit. Il faut donc redoubler d'efforts pour atteindre les uns et les autres, en s'employant à créer des conditions moins propices à la production et à l'abus de drogues. Certes, la tâche s'annonce difficile, mais il n'existe pas de solution simple au problème du contrôle international des drogues.

Hamid Ghodse

Président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants